

Association

« APPUI AU PARCOURS DE SANTE »

Siège social : Saint Avé (56) 1 rue Guyomarc'h – ZA Thébaud
Déclarée auprès de la Sous-Préfecture de Pontivy le 10 janvier 2018
RNA n° W563007027 - SIRET n° 834 938 680 00016

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 24 septembre 2020 à 20 heures, les membres de l'association « APPUI AU PARCOURS DE SANTE » se sont réunis en Assemblée Générale, au 1 rue Jean Guyomarc'h, 56890 SAINT-AVE, siège de l'association, sur convocation du président du Conseil de Direction

M. Olivier DUPORT préside la séance en sa qualité de président par intérim de l'association ;
M. Tristan MARECHAL est désigné comme secrétaire de séance.

La feuille de présence permet de constater que les 6 collèges sont représentés.
En conséquence, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La feuille de présence sera conservée à l'appui du présent procès-verbal.

Puis, le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1. Bilan d'activité 2019
2. Approbation comptes 2019
3. Election des membres du CoDir sur poste vacant
A pourvoir : 1 membre du collège 1 ; médecin de préférence -1 membre du collège 4
4. Perspectives 2020

La réunion est animée par la directrice, Mme Sylvie Métayer sur la base d'un support présenté en annexe.
Il est fait rappel des modalités de représentation et de vote au sein de l'assemblée générale, d'une présentation des collèges et de leurs membres.

1- Bilan d'activité

Présentation de l'évolution d'APS d'une PTA à un DAC.

Point à date de la situation ressources humaines.

Exposé du fonctionnement mission par mission et données chiffrées

2- Rapport financier

Présentation du commissaire aux comptes et certification des comptes

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le bilan d'activité 2019

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le bilan financier 2019 et prévisionnel 2020

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

3- Élections de nouveaux membres à l'AG

Pas de candidature.

4- Perspectives 2020

Mot de synthèse du président.

Rappel du contexte Covid de cette année.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h30

5- Réunion rapide du CODIR.

Le Dr Gérard est démissionnaire

Les personnes morales ont modifié leur représentation.

Pas d'autres mobilités, ni candidatures

Olivier Dupont président par intérim est élu président.

Le nouveau Codir ainsi constitué est le suivant

Nom	Prénom	Profession	Collège d'appartenance	Fonction au sein du CODIR
DUPORT	Olivier	Infirmier Quiberon -URPS IDEL	Collège 1	Président
MARECHAL	Tristan	Kinésithérapeute libéral – CPTS Auray - URPS MK	Collège 1	Secrétaire
MERE	Franck	Pharmacien Vannes - URPS Pharmacien	Collège 1	Trésorier adjointe
			Collège 1	poste vacant
LE PORHO BRETEL	Henri Erwan	SAAD : ADMR56	Collège 2	Membre
NICOLAS	Béatrice	CHBA : Directrice Adjointe	Collège 3	Trésorière
			Collège 4	poste vacant
VERRIER LE ROCH	Anne Marie-Dominique	La Ligue Contre le Cancer	Collège 5	Membre
CONAN	Marylène	GMVA :vice-présidente en charge des solidarités	Collège 6	Membre

Olivier DUPORT
Vice-Président



Tristan MARECHAL
Secrétaire Général